

AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATIONS MINEURES N° 2024-00023

Le soussigné donne avis public qu'il y aura une séance ordinaire du conseil municipal le **mardi 6 août 2024, à 19h00**, à la salle du conseil située au 245, chemin Picard, à Shefford. Au cours de cette séance, le conseil statuera sur la demande de dérogations mineures suivante :

Nature et effets

La demande de dérogations mineures est présentée afin d'autoriser :

- une marge de recul avant de 2,33 mètres (7,64 pieds) pour l'agrandissement visé par la demande, soit une différence de 6,67 mètres (21,88 pieds) de la norme minimale requise pour l'implantation d'un bâtiment principal, et une marge de recul latérale gauche de 3,42 mètres (11,22 pieds) pour l'agrandissement visé par la demande, soit une différence de 1,58 mètres (5,18 pieds) de la de norme minimale requise pour l'implantation d'un bâtiment principal; et
- un bâtiment accessoire rattaché de 10,97 mètres (36,00 pieds) pour l'agrandissement visé par la demande, soit une différence de 2,97 mètres (9,74 pieds) de la norme minimale requise pour l'implantation d'un bâtiment principal.

La réglementation en vigueur

Selon le Règlement de zonage numéro 2016-532 en vigueur :

- à l'article 4,3,2, grille f), dans la zone R-9, la marge de recul avant minimale exigée pour un bâtiment principal est de 9 mètres (29,53 pieds) et la marge de recul latérale minimale exigée pour un bâtiment principal est de 5 mètres (16,40 pieds);
- à l'article 6,1,1, a), alinéa 3, le bâtiment accessoire rattaché peut excéder la façade avant du bâtiment principal d'un maximum de 8,00 mètres (26,25 pieds).

Identification du site concerné

La propriété visée par la demande de dérogation mineure se situe sur le lot 3 987 609, cadastre du Québec, sise au 101, rue des Galets, dans la zone R-9.

Commentaires

Toute personne intéressée peut se faire entendre par le conseil relativement à cette demande en se présentant à la séance du conseil municipal qui aura lieu le 6 août 2024, à compter de 19h00, au 245 chemin Picard, à Shefford.

Fait à Shefford, le 19 juillet 2024

Le directeur général et greffier-trésorier,

(signé)

James L. Lacroix